



Le Pont des Seignes - Centre Socioculturel

44 Avenue Gambetta - BP 40051 - 17800 PONS

accueil@cspons.com - 05 46 94 08 17 – Site : www.cspons.com

Fonctionnement du centre de Loisirs Du Centre Social du Pont des Seignes

Ce fonctionnement sera effectif à partir du 1^{er} octobre 2024.

Dossier d'inscription :

Afin que les enfants puissent être pris en charge correctement, les responsables devront transmettre les documents suivants :

- Le dossier d'inscription
- La fiche sanitaire
- La photocopie des pages de vaccination (si vous ne le remplissez pas sur la fiche sanitaire)
- Un brevet de natation si l'enfant le possède (pour les sorties nautiques)
- Une ordonnance du pour les traitements ou pour les allergies
- Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) si l'état de santé de l'enfant nécessite des soins particuliers ou des précautions spécifiques au quotidien.
- Une preuve (ex : jugement du tribunal) si l'un des parents ne peut exercer l'autorité parentale.

Les enfants dont le dossier n'est pas complet, ne seront pas acceptés.

Les tarifs :

Tarifs de base		
Tarif horaire / jour	Tarif Repas	Tarif Goûter
1,90 €	3,80€	0,50€

Régime	Hors cas / Hors MSA	CAF / MSA	Quotient inférieur à 760€
Présence			
Tarifs Horaire ALSH	1,90 €	1,58€	1,11 €

Toute heure entamée au-delà de 5 minutes est due.

Il pourra être demandé une participation supplémentaire dans le cadre de sorties et / ou d'activités particulières.

Des forfaits seront proposés dans le cadre d'une activité particulière se déroulant sur plusieurs jours (mini-camps, ateliers thématiques, etc.)

Une adhésion de 6 € sera demandée chaque année à l'association du Pont des Seignes – Centre Socioculturel du territoire Pontois. Elle est au nom d'un responsable de la famille et elle est valable pour tout les enfants vivant sous le même toit. Elle est valable pour l'ensemble des activités proposées par le Pont des Seignes.

Inscription ALSH :

Les inscriptions devront être transmises avant le mercredi 17h 00 de la semaine précédente. L'adresse e-mail pour communiquer l'information sera : alsh.direction@cspons.com, au centre de Loisirs (les mercredis, pendant les vacances scolaires) ou à l'accueil du siège social (44 rue Gambetta, 17800 Pons). **Elles seront valables seulement si la fiche d'inscription de la période est remplie, datée et signée.**

Nous mettons cette procédure en place pour :

- Un souci de sécurité des enfants
- Un souci de gaspillage alimentaire
- De pouvoir organiser au mieux la journée de votre/vos enfant.s

Annulation ALSH :

Les annulations devront être formulées par e-mail avant le mercredi 17h30 de la semaine précédente. L'adresse e-mail pour communiquer l'information sera : alsh.direction@cspons.com. Les transmissions orales ne seront plus prises en compte.

Toute annulation demandée hors délai sera automatiquement facturée sur une journée de 9h00 à 17h00 (repas et goûter compris).

La journée ne sera pas facturée si un justificatif médical ou de décès est présenté.

Nous mettons cette procédure en place pour :

- Un souci de sécurité des enfants.
- Un souci de gaspillage alimentaire

Absences de l'enfant :

Pour toute absence imprévue, merci de bien vouloir contacter la direction du Centre de Loisirs :

- 06 – 28 – 26 – 58 – 61
- alsh.direction@cspons.com

Accueil et Départ du Centre de Loisirs :

L'arrivée et le départ des enfants se font exclusivement par la porte d'entrée du Centre de Loisirs donnant sur la rue Charles de Gaulle. A l'arrivée, l'enfant devra être accompagné d'un responsable légal jusqu'à la prise en charge par l'équipe. Pour son départ, un responsable légal devra venir le récupérer.

Si, une personne doit récupérer l'enfant, mais qu'il n'a pas été signalé sur le dossier d'inscription, un mot écrit de la part du responsable devra obligatoirement être transmis au Centre de Loisirs. Cette personne devra être munie de sa Carte Nationale d'Identité.

Seuls les enfants ayant l'autorisation de quitter l'établissement seuls pourront partir sans accompagnant.

Nous mettons cette procédure en place pour :

- Un souci de sécurité afin de bien enregistrer la présence de l'enfant et de s'assurer de son départ.

Nous vous invitons à passer régulièrement dans la pièce où les enfants rangent leurs affaires. C'est la salle de gauche de l'accueil du Centre de Loisirs.

- Une table est installée afin de récupérer les activités des enfants.
- Une table centrale est installée avec les vêtements oubliés.

Dans le sac des enfants :

Afin que la journée de l'enfant se passe correctement, son sac doit contenir :

- Une gourde
- Une casquette ou un chapeau
- De la crème solaire (printemps / été)
- Des bottes et un imperméable (automne / hiver)
- Des chaussons, des chaussettes (votre enfant peut être pieds nus dans le bâtiment)
- Une serviette de table
- Des baskets et des chaussettes
- Un livre ou magazine pour le temps de lecture **à partir de 7 ans** (facultatif)
- Doudou et/ou sucette pour la sieste **jusqu'à 6 ans** (facultatif)
- Vêtements de rechange
- Un coussin ou un oreiller pour la sieste **jusqu'à 6 ans** (facultatif)

En plus, pour la piscine :

- Maillot de bain
- Serviette
- Brassards (facultatif)

Nous vous demanderons de bien vouloir marquer les affaires personnelles de votre/vos enfant.s avec le nom et le prénom. Beaucoup d'effets personnels sont oubliés et perdus. Cela nous permettra de retrouver plus facilement les propriétaires des affaires.

Horaires :

Dans un souci du respect du rythme de votre enfant et de notre projet pédagogique, les horaires ont été modifiés :

7h30 – 9h00 : Accueil des enfants

11h30 – 11h45 : Arrivée des enfants avant le repas

11h45 – 12 h15 : Départ des enfants avant le repas

13h00 – 13 h30 : Départ ou Arrivée des enfants après le repas

16h00 – 16 h30 : Départ des enfants non-inscrits au goûter. **(S'il y a un retard des responsables légaux, les portes ouvriront à 17h00, et le goûter sera facturé).**

17h00 – 18h30 : Départ des enfants inscrits au goûter.

Allergie et Intolérance alimentaire :

En cas d'allergie ou d'intolérance nécessitant un protocole alimentaire particulier **un certificat médical du médecin est obligatoire**. Sans ce document, nous ne pouvons pas vous assurer d'avoir un repas spécial.

Nourriture dans les sacs des enfants

Il est interdit d'apporter de la nourriture dans le sac des enfants, sauf si cela a été demandé par l'équipe de l'ALSH.

Le sirop et les sodas ne sont pas tolérés dans les gourdes.

Il sera possible, occasionnellement, d'apporter des confiseries en accord avec la direction pour des cas exceptionnels comme des anniversaires.

Traitements

En cas de traitement, les conditions et les modalités d'utilisation des médicaments doivent être décrites par une ordonnance qui sera jointe au dossier de l'enfant. Les médicaments seront remis au responsable de l'Accueil de Loisirs dans leur emballage d'origine avec la notice d'utilisation. Le nom et le prénom du mineur devront être inscrits sur l'emballage.

Téléphone portable et montre connectée

L'Accueil de Loisirs du Centre Social du Pont des Seugnes n'est pas responsable des téléphones portables, des montres connectées et des chargeurs des enfants. Nous demandons que ces derniers n'entraient pas le bon fonctionnement de la journée et les relations humaines. Il ne sera donc pas possible de l'utiliser tout au long de la journée et même pendant les temps libres. Ils devront rester dans les sacs.

L'équipe du Centre de Loisirs



Partie à retourner au Centre de Loisirs

J'atteste Madame et/ou Monsieur

.....

Responsable de ou des enfants :
avoir pris connaissance du fonctionnement de l'Accueil de Loisirs du Centre Social du Pont des Seignes.

Fait le à

signature accompagnée de la mention
« Lu et Approuvé »